L'annonceur

Nous vous plaçons au cœur de l'événement

Volume 15 nº 09 | Édition du 10 au 23 août 2017 | 21 000 exemplaires

RBQ: 5738-5296-01

GOUTTIERE EXPERT.CA

GOUTTIERES SANS JOINT
ESTIMATION GRATUITE

gouttiere.expert@videotron.ca

450-880-3551 • 450-808-2542

Les fouilles archéologiques se poursuivent

PAGE 6

PHOTO EDITION NOUVELLES

Allez, profitez-en!

Encore quelques belles fins de semaine pour planifier vos sorties en plein-air.

PAGE 8

Engouement pour le premier Gala Focus

PAGE 12

Actualités

PHOTO GRACIEUSETÉ

Incroyables Comestibles à Nicolet

Les membres du comité consultatif citoyen de la Ville de Nicolet emboîtent le pas au mouvement participatif citoyen mondial « Les Incroyables Comestibles » qui consiste à récupérer espaces inoccupés au cœur des communautés afin de produire de la nourriture localement.

« À Nicolet, l'initiative est née d'un groupe de citoyens et citoyennes, à l'hiver 2017. Il n'en fallait pas plus pour que les membres du comité consultatif citoyen de la Ville de Nicolet embarquent, avec enthousiasme, dans ce projet accompagnés de plusieurs partenaires nicolétains », rappelle Aline Blais, porte-parole de la Ville de Nicolet. Des plants de légumes et des fines herbes ont été offerts par l'École d'agriculture de Nicolet et des particuliers. De plus, Fleuriste Savard et le Centre des arts populaires ont également apporté leur appui au mouvement.

« Des plants de tomates, poivrons, laitue, choux rouges, basilic, persil, haricots, bok choy, concombres, fleurs comestibles et bien d'autres garnissent les bacs et smart pot; ils sont offerts gracieusement, à la population, à divers endroits dans la ville », note-t-on. **[F.B.]**

UN COMMUNICATEUR APPRECIÉ

SURTOUT CONNU COMME UN HOMME DE RADIO, JEAN-MARC LEBEAU AVAIT AUSSI ÉTÉ L'ÉDITEUR DE L'ANCIEN HEBDOMADAIRE LE COURRIER RIVIERA.

Plusieurs témoignages de sympathie pour souligner la contribution à sa communauté de l'ancien journaliste et animateur de CJSO, Jean-Marc Lebeau.

PAR FRANÇOIS BEAUDREAU

La communauté de la grande région soreloise a été peinée d'apprendre le décès de l'ancien animateur et journaliste Jean-Marc Lebeau, survenu le 24 juillet dernier, à l'âge de 74 ans.

Estimé pour la rigueur et la qualité de son travail, celles et ceux qui ont eu la chance de le côtoyer auront également apprécié la gentillesse de cette homme qui aura marqué le paysage médiatique de sa région au long de sa longue carrière.

Plusieurs personnalités ont tenu à témoigner leur appréciation envers le journaliste, parmi lesquelles le ministre de la Culture et des Communications, Luc Fortin, qui a souligné son amour de la langue française, son sens de l'humour et son rire chaleureux.

«C'est toute la communauté de Sorel-Tracy et de la région qui est bouleversée par son départ précipité, et je tiens à transmettre mes plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à ses amis», a mentionné le ministre.

« Si la plupart d'entre nous ont appris à le connaître et à l'apprécier au cours de ses années à CJSO, j'aime pour ma part me rappeler qu'il m'a offert ma première chance comme chroniqueur au Courrier Riviera, à l'âge de 16 ans », a pour sa part rappelé le député de Richelieu à l'Assemblée nationale, Sylvain Rochon.

Il a notamment souligné à quel point Jean-Marc Lebeau s'était impliqué pour le développement culturel et touristique de sa région, de même que dans le domaine de la santé, alors que M. Lebeau avait pris une part très active dans la croisade réussie en faveur de l'acquisition d'un bronchoscope par la Fondation de l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel-Tracy.

« Il est parti trop tôt mais il aura vécu intensément et nous aura donné beaucoup, sur une base individuelle pour plusieurs d'entre nous mais aussi d'un point de vue collectif. Sa voix profonde et chaleureuse, son rire franc et spontané, ses propos sensés nous ont marqués et nous manqueront », a affirmé le député Rochon.

Jean-Marc Lebeau. PHOTO FACEBOOK

Sur son compte « Facebook», le député du Bloc québécois Louis Plamondon a reconnu les qualités de grand communicateur chez le journaliste. « J'ai connu un homme joyeux, plein d'humour, créatif, érudit, cultivé et amoureux de la langue française », a témoigné M. Plamondon.

L'équipe de L'annonceur souhaite offrir ses condoléances à la famille et aux proches de Jean-Marc Lebeau.

950 550 $ POUR VENIR EN AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels, le CAVAC, du Centre-du-Québec reçoit une aide financière du gouvernement du Québec de 950 550 $ afin de soutenir ses activités courantes. « Cet organisme fait un travail remarquable en soutenant les victimes de notre région et en leur offrant des services de proximité qui répondent à de réels besoins », mentionne Laurent Lessard, ministre responsable pour le Centre-du-Québec. Notons que le montant versé provient du Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels, institué au ministère de la Justice du Québec en 1988. Le CAVAC propose des services confidentiels et gratuits aux victimes et à leurs proches ainsi qu'aux témoins d'actes criminels. Il offre notamment des services d'accompagnement au sein du système judiciaire, de l'information sur les droits et recours des victimes, des services d'intervention de nature post-traumatique et psychosociojudiciaire, de l'aide pour remplir certains documents administratifs et des services d'orientation vers des ressources spécialisées. Pour plus de renseignements sur les CAVAC, visitez le site Internet à l'adresse : www.cavac.qc.ca. **[F.B.]**

Actualités

Sept municipalités annoncent leur retrait de l'entente qui les lient à la Coopérative de solidarité santé Shooner et Jauvin.

PHOTO FRANÇOIS BEAUDREAU

SEPT MUNICIPALITÉS SE RETIRENT

Autre rebondissement dans le dossier de la Coopérative de solidarité santé Shooner et Jauvin. Alors que Pierreville s'engageait à verser une contribution financière à la Coopérative, pour une période de cinq ans, sept autres municipalités annonçaient leur retrait de l'entente qu'elles avaient signée avec l'organisme et ce, à compter du 31 décembre 2017. Les municipalités de Baie-du-Febvre, St-Bonaventure, St-David, St-Elphège, St-François-du-Lac, St-Gérard-Majella et St-Pie-de-Guire ont adopté des résolutions à cet effet à leur séance respective du mois de juillet.

Dans leur procès-verbal, chacune des municipalités dissidentes considère que la Coopérative ne respecte pas l'entente signée au départ.

« Les municipalités ne devraient plus s'ingérer dans les affaires de la Coopérative que ce soit comme gestionnaire, administrateur ou comme bailleur de fonds », ajoute-t-on.

Les élus des sept municipalités en question considèrent également « la fragilisation de la Coopérative de solidarité santé Shooner et Jauvin à toutes les fois qu'il est question de renouveler les ententes de financement avec les municipalités ». **[F.B.]**

Baie Lavallière, phase II

La seconde phase du projet collectif agricole de la rivière Pot-au-Beurre, se concrétise grâce à une aide financière de 140 000 $ sur deux ans du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le MAPAQ, tirée du programme Prime-Vert 2013-2018. Le député de Richelieu, Sylvain Rochon, en a fait l'annonce par voie de communiqué, le 4 août dernier. Ce projet vise à instaurer, dans le bassin versant de la baie Lavallière, des pratiques permettant de minimiser les impacts de l'agriculture sur le milieu naturel, notamment le dépôt de sédiments dans le bassin hydrographique. «Une étude hydrologique réalisée tout récemment dans la baie Lavallière et le bassin versant de la Pot-au-Beurre a estimé que la fréquence à laquelle il faudrait y nettoyer les cours d'eau, afin de contrer le problème des terres inondées sur une durée trop longue pour la production agricole, passerait de 14 ans à environ 25 ans avec de meilleures pratiques agricoles en amont de la baie. Maintenant que les producteurs s'engagent dans cette voie, le gouvernement doit plus sérieusement que jamais examiner celle du nettoyage des cours d'eau», explique le député. **[F.B.]**

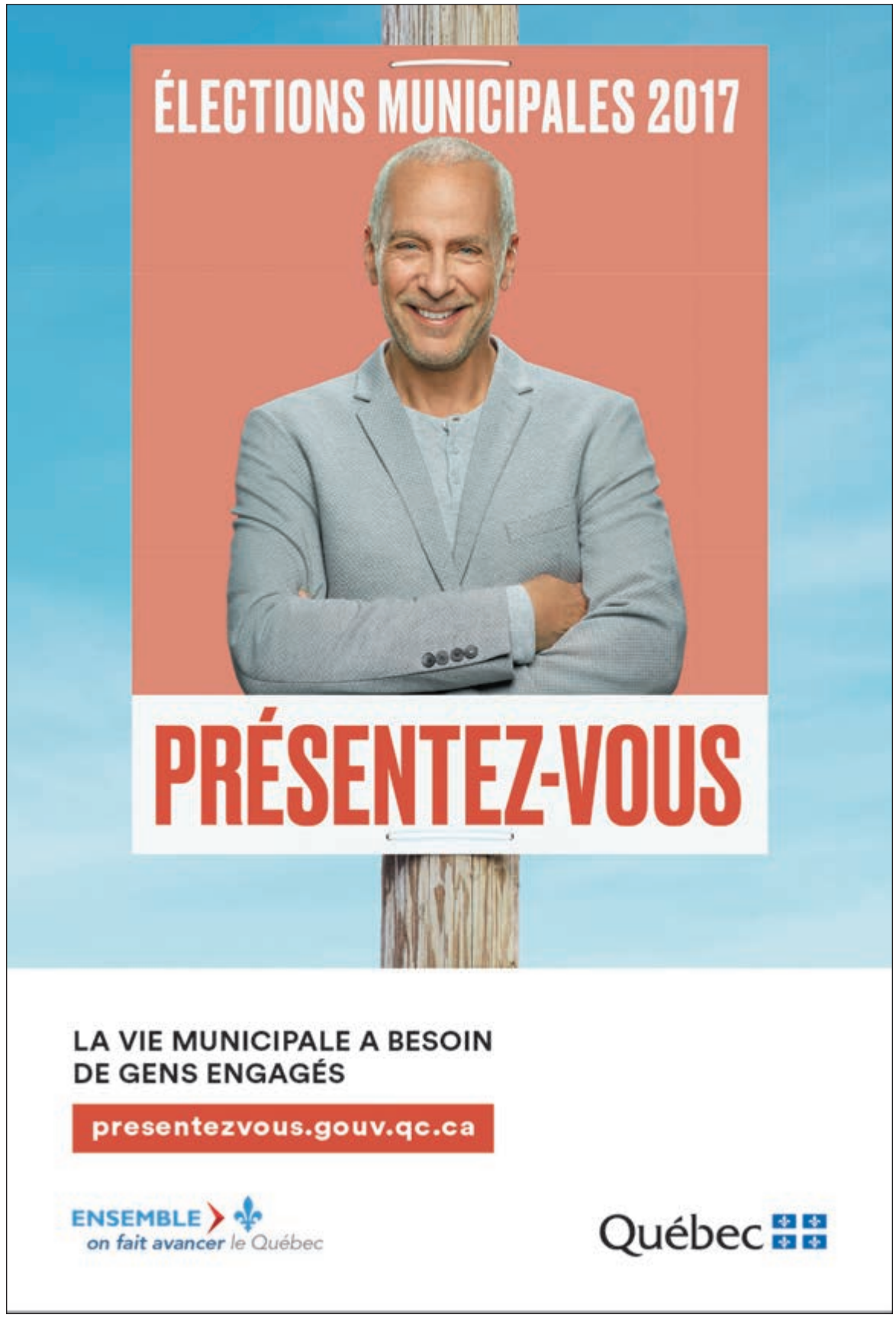

Actualités

PIERREVILLE

En vue des prochaines élections municipales

Les candidates et candidats doivent remettre une déclaration de candidature dûment remplie au président d'élection de la municipalité entre le 22 septembre et le 6 octobre, au plus tard à 16h30.

PHOTO GRACIEUSETÉ

PHOTO FRANÇOIS BEAUDREAU

MARIE-PIER GUÉVIN MICHAUD

Marie-Pier Guévin Michaud fait le saut en politique municipale et souhaite, à titre de conseillère si elle est élue, mettre au profit des citoyens son énergie et son sens de l'organisation.

« Je sollicite ce mandat puisque je souhaite contribuer au maintien d'un milieu de vie dynamique et enrichissant à Pierreville, en travaillant en collaboration avec les partenaires et acteurs du milieu pour un développement axé vers le bien-être et la qualité de vie pour tous », souligne la candidate dans un communiqué. Technicienne en éducation à l'enfance, Marie-Pier Guévin Michaud gère sa propre entreprise de service de garde en milieu familial. Elle mentionne ses nombreuses implications, notamment à titre de présidente du comité des loisirs, bénévole dans le comité de la Course de l'île au profit de la Fondation Maman Dion et bénévole dans le comité organisateur de la Fête nationale.

« Je vous offre donc toute mon énergie et mon enthousiasme », assure-t-elle.

MICHEL BÉLISLE

Conseiller municipal au siège no. 6 à Pierreville, Michel Bélisle confirme qu'il sera candidat aux élections du 5 novembre prochain pour solliciter un autre mandat auprès de ses concitoyens.

« Mon cumulatif de douze années d'expérience en tant que conseiller municipal m'ont beaucoup appris et je considère être en mesure d'aider le prochain conseil pour la prise de décision de plusieurs dossiers importants », note-t-il dans un communiqué. « De plus je continuerai de représenter la municipalité sur différents conseils d'administration de régie et de comité. »

Michel Bélisle souligne l'assiduité et le sérieux avec lesquels il accomplit sa tâche de conseiller, lui qui ne manque pas de participer à toutes les séances.

Il souhaite travailler au sein d'un conseil qui se donne une orientation commune de développement et de mieux-être dans différents secteurs, le tout avec un souci de maintenir un taux de taxe acceptable.

Consommation

RENTRÉE SCOLAIRE

DES CONSEILS POUR PROFITER DES RABAIS

AVEC LE MOIS D'AOÛT VIENNENT HABITUELLEMENT LES SOLDES DE LA RENTRÉE SCOLAIRE.

Vous voulez en profiter pour acheter le matériel dont vos enfants auront besoin ? Voici de l'information qui facilitera votre magasinage.

ARTICLE EN SOLDE EN RUPTURE DE STOCK

L'article dont votre enfant aura besoin en classe est en solde ? Un commerçant qui annonce un article en solde doit en avoir une quantité suffisante pour répondre à la demande.

Si les quantités sont restreintes, il doit préciser dans sa publicité la quantité exacte en stock. Dans ce cas, les mentions « quantité limitée » ou « jusqu'à épuisement des stocks » ne suffisent pas.

En cas de rupture de stock, vous pouvez exiger du commerçant qu'il vous offre, au prix du solde, un autre article équivalent, de valeur égale ou supérieure.

RABAIS ANNONCÉS APRÈS L'ACHAT

Vous achetez un livre, une calculatrice ou un cartable et, la semaine suivante, le commerçant annonce un rabais sur le même article ? Si vous demandez au commerçant de vous accorder le rabais après coup, il est en droit de refuser.

Certains commerçants acceptent toutefois d'accorder des rabais après coup pour conserver ou fidéliser leur clientèle. Il est donc préférable de conserver toutes vos factures.

ERREURS DE PRIX À LA CAISSE

Vous êtes dans un commerce où s'applique la Politique d'exactitude des prix ? C'est le cas lorsque le commerçant s'exempte d'indiquer le prix sur chaque produit ou emballage de produit qu'il vend. Il est alors tenu, entre autres, d'utiliser un lecteur optique et d'afficher les prix sur les tablettes, vis-à-vis de chacun des produits.

Cette politique prévoit un dédommagement si le prix réclamé à la caisse est plus élevé que le prix indiqué en magasin. Le commerçant doit:

- vous remettre le bien gratuitement, si l'article coûte 10$ ou moins ;
- vous vendre le bien au prix affiché, réduit de 10$, s'il coûte plus de 10$.

Vous êtes dans un commerce où la Politique d'exactitude des prix ne s'applique pas ? Si le prix à la caisse est plus élevé que celui étiqueté sur le bien, le commerçant doit vous vendre le bien au prix indiqué sur l'étiquette.

Visitez le site Internet à l'adresse http://www.opc.gouv.qc.ca/ et consultez la section Prix exigé supérieur au prix annoncé pour plus de détails sur l'indication des prix en magasin. Cette section peut aussi être consultée en magasin, à l'aide d'un téléphone intelligent : un accès direct à l'information qui vous permettra de faire valoir vos droits.

POLITIQUE D'ÉCHANGE ET DE REMBOURSEMENT

Vous désirez échanger ou vous faire rembourser un article que vous avez acheté? Vous devez tenir compte de la politique d'échange et de remboursement du commerçant.

La loi n'oblige pas le commerçant à vous rembourser ou à vous remettre une note de crédit si vous avez changé d'idée ou avez fait une erreur au moment de l'achat. Les commerçants sont libres de fixer les conditions de leur politique d'échange ou de remboursement. Ils sont toutefois tenus de respecter les règles qui y sont prévues.

ACHATS EN LIGNE : INFORMEZ-VOUS D'ABORD

Faire ses achats en ligne peut être une bonne façon d'éviter l'achalandage des magasins lors de la rentrée scolaire. Assurez-vous d'obtenir tous les renseignements que le commerçant a l'obligation de vous fournir avant l'achat. Il doit également vous permettre d'accepter, de refuser ou de corriger son offre avant l'achat.

Pour obtenir plus de conseils avant d'acheter en ligne, consultez la section Achats par Internet aur le site http://www.opc.gouv.qc.ca/.

SOURCE : OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Pour connaître d'autres conseils utiles pour vous, consultez notre section sur la rentrée scolaire à paraître dans notre prochaine édition.

VÉHICULES D'OCCASION CERTIFIÉS

LES AVANTAGES :
- Inspection en 152 points et plus
- Garantie du manufacturier
- Assistance routière 24 heures
- Privilège d'échange

LES MEILLEURES OCCASIONS AU MEILLEUR PRIX !

OUVERT LE SAMEDI DE 9H À 15H

Buick Enclave CX 2011

No Unité 17638A
Démarreur à distance, Bluetooth, On Star, télédéverrouillage
78 805 km
19 995$

Chevrolet Silverado 1500 2011

No Unité 1783434A
Chauffe-bloc, On Star, Stabilitrak, régulateur de vitesse
119 363 km
11 495$

Chevrolet Cruze 2014

No Unité 17P115A
Bluetooth, On Star, toit ouvrant, régulateur de vitesse, démarreur à distance
29 375 km
12 895$

Chevrolet Trax LS 2015

No Unité 17686A
Bluetooth, On Star, roues 16 po acier, couverture de cargaison
19 167 km
14 495$

Chevrolet Equinox 2013

No Unité 18623A
Syst. sonore Pioneer, caméra arrière, démarreur à distance, climatiseur
38 237 km
17 495$

Dodge Journey SXT 2013

No Unité 17632A
Bluetooth, écran tactile, démarreur à distance, jantes aluminium
69 070 km
11 795$

Chevrolet Malibu L 2016

No Unité 16308
Chauffe-bloc, On Star, roues 16 po acier, climatiseur
17 606 km
17 895$

Nous prenons en échange tous les autos.

Avant de signer PASSEZ CHEZ AUGER

CHEVROLET - BUICK - CAMION - CORVETTE

3725, boul. Louis-Fréchette
Nicolet
819 293-2121
www.augerautomobile.com

Réjean Auger
Directeur général

Danny Auger
Conseiller

Gaby Auger
Conseiller

Phillipe Bruel
Conseiller

Raymond Lemire
Location

Michel Lefebvre Brisson
Conseiller

Justine St-Laurent
Conseillère

SANS FRAIS : 1 866 826-1596

Actualités

Vestige d'un mur datant du 18e siècle à Wôlinak. *PHOTO GRACIEUSETÉ MUSÉE DES ABÉNAKIS*

WÔLINAK

LES **FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES** SE POURSUIVENT

LE MUSÉE DES ABENAKIS EST LE PROMOTEUR DU PROJET ARCHÉOLOGIQUE *W8LINAKTEKW : LA RIVIÈRE ABÉNAKISE*.

COMMUNIQUÉ - Du 1er août au début octobre 2017, au centre du village actuel de Wôlinak et dans la municipalité de Bécancour, en bordure de la rivière Bécancour, le projet de fouilles archéologiques *W8linaktekw : la rivière abénakise* se reconduira pour faire suite au travail de recherche effectué l'été dernier.

La campagne de 2017 permettra la vérification des hypothèses reposant sur le déplacement des villages abénakis et des missions. Les travaux permettront aussi de mieux documenter les modes de vie et l'utilisation du territoire par la Première Nation des Abénakis depuis la fin de la préhistoire jusqu'à aujourd'hui.

Les sources historiques mentionnent l'existence d'un village Abénakis et d'une mission aux abords de la rivière Bécancour. Sa découverte constituerait un précédent historique puisque la mission de Wôlinak, tout comme celle d'Odanak, a joué un rôle stratégique dans l'histoire de la Nouvelle-France. Les objectifs de ces recherches sont multiples; elles permettront d'abord de documenter plus clairement le passé des missions jésuites puis de répondre à des questions précises telles que la reconstitution de la diète alimentaire, la présence de cultigènes anciens, les échanges entre les colons et les Abénakis ainsi que le développement de la Seigneurie de Bécancour et de ses environs.

Le projet est sous la direction de Geneviève Treyvaud, Docteure en archéologie et chercheuse postdoctorale à l'Institut national de recherche (INRS-ETE) et chercheuse associée au CELAT (ULAVAL). L'équipe de fouilles archéologiques est composée d'étudiants en archéologie de l'Université Laval et d'une jeune étudiante de la Première Nation abénakise.

Le Musée des Abénakis est le promoteur du projet archéologique *W8linaktekw : la rivière abénakise*, qui pourrait s'échelonner sur plusieurs années si des découvertes majeures sont réalisées. Ces dernières permettront d'enrichir la collection archéologique dont dispose l'institution muséale, puis seraient exposées au public.

Ce projet de fouilles archéologique est rendu possible grâce à la participation de Patrimoine canadien, du Conseil des Abénakis de Wôlinak et du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki. Le Musée des Abénakis est, quant à lui, subventionné par le ministère de la Culture et des Communications et le Conseil des Abénakis d'Odanak.

SOURCE :
MUSÉE DES ABÉNAKIS / VICKY DESFOSSÉS - BÉGIN

Actualités

Soyez futé ! Quand vous prenez, rapportez

DES JEUX OFFERTS GRATUITEMENT À LA POPULATION NICOLÉTAINE.

Geneviève Dubois, mairesse de Nicolet, Stéphane Biron, conseiller municipal et porteur du dossier Saines habitudes de vie et Marie-Ève Rousseau, agente de développement des saines habitudes de vie. *PHOTO GRACIEUSETÉ / VILLE DE NICOLET*

COMMUNIQUÉ - Dans le cadre de la *Journée nationale du sport et de l'activité physique*, le 4 mai dernier, les Services à la communauté de la Ville de Nicolet ont été récompensés pour l'activité Plaisirs aquatiques en recevant une aide financière de 1 000 $ du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour l'achat d'équipement durable. Avec cette subvention, l'acquisition d'une *Remise 0 Jeux* a permis de garnir l'offre de services de jeux de plein air, par des cerfs-volants, des cerceaux, un jeu de fers, de l'équipement pour jouer au hockey de terrain, des ballons, etc. Ces jeux sont offerts gratuitement à toute la population. La *Remise 0 Jeux* est installée dans le parc Thérèse-Boisvert-Allard, près du Croque-livres.

La population est invitée à profiter de ces jeux durant les heures d'ouverture du parc public, du lundi au dimanche de 9 h à 21 h. Lors de la remise en place, le citoyen est prié d'aviser les Services à la communauté en cas d'un bris d'équipement. Soyez futé ! Quand vous prenez, rapportez respectueusement !

C'est lors du Défi Santé 5-30 qui se tenait du 30 mars au 10 mai dernier que les Services à la communauté de la Ville de Nicolet avaient organisé six activités entièrement gratuites et offertes à tous dont les Plaisirs aquatiques.

SOURCE : VILLE DE NICOLET

Les 10 essentiels

EN MATIÈRE DE LONGUES FIN DE SEMAINE DE CAMPING

(EN) Trois Canadiens sur cinq affirment vouloir camper cet été, selon un récent sondage d'Ipsos et Energizer Canada. Deux tiers d'entre eux campent surtout pendant les longues fins de semaine.

Ce sondage a aussi montré que la moitié des personnes interrogées oubliaient souvent des objets importants. Faites donc une liste. Ne soyez pas démuni lorsque vous bravez les grands espaces. Voici 10 articles incontournables pour les longues fins de semaine de camping :

1. Les lampes de poche sont l'élément n° 1 à ne pas oublier. Le sondage a révélé qu'elles étaient en tête de liste des incontournables en camping, avant la tente elle-même.
2. Des bouteilles d'eau réutilisables pour vous hydrater.
3. Un appareil photo pour capter de beaux souvenirs.
4. Plus d'insecticide et de crème solaire que vous le pensez nécessaire.
5. Des chaises de camping – calculez une par personne, pour les repas et le feu de camp.
6. Une bâche ou deux en cas de pluie ou de tempête. Placez-en une sous votre tente, ou une au-dessus du campement.
7. De bons sacs de couchage sont essentiels pour les fraîches nuits d'été.
8. La nuit tombée, illuminez le campement à l'aide de quelques lanternes à DEL.
9. Prévoyez un outil polyvalent pour venir à bout des imprévus.
10. Apportez des piles supplémentaires pour les lampes de poche, les appareils photo et les urgences. La moitié des campeurs canadiens conviennent que la majorité des objets incontournables nécessitent des piles.

Pendant tout le séjour en camping, équipez parfaitement votre famille avec des lanternes, lampes de poche et piles longue durée, grâce à Energizer.ca.

Planifiez un week-end amusant même en ayant un budget

(EN) Les activités emballantes ne manquent pas au cours de la période estivale, mais si vous ne planifiez pas votre budget en conséquence, vous pourriez rater des occasions. Des festivals aux voyages sur la route, en passant par des pique-niques et des fêtes autour de la piscine, ces plans ont une grande incidence sur votre porte-feuille. L'Association Interac offre des conseils pratiques sur la gestion financière afin que vous puissiez passer des vacances abordables.

- Investissez dans votre passe-temps. Vous adorez aller au zoo, à la piscine locale ou au terrain de golf? Songez à en devenir membre. Vous pourriez ainsi réduire vos dépenses lors de vos visites.
- Organisez un barbecue ou un pique-nique. C'est une excellente façon de passer du temps avec des amis et la famille, tout en respectant votre budget. Dressez la liste des aliments dont vous aurez besoin en fonction des recettes que vous comptez préparer; vous éviterez ainsi d'acheter des « extras » lors de vos emplettes.
- Pensez à des « vacances chez soi ». Au lieu de vous préoccuper des taux de change et des devises étrangères, songez qu'il s'agit peut-être du moment idéal pour séjourner localement. Sortez et découvrez d'autres endroits dans votre quartier, votre ville ou votre province. Des activités comme la randonnée et le camping sont économiques et des plus agréables.
- Jouez de prudence avec votre carte de crédit. Ces petits achats de tous les jours s'additionnent et lorsque vous recevrez votre facture, si vous ne pouvez la payer en entier, vos achats vous reviendront plus cher. Voilà pourquoi utiliser les transactions de débit Interac est une meilleure façon de respecter votre budget. Il est plus sécuritaire d'utiliser Interac que d'avoir de l'argent sur soi, et utiliser le débit signifie utiliser l'argent que vous avez en ce moment. Vous pouvez donc faire le suivi de vos dépenses en temps réel.
- Trouvez des activités gratuites. Consultez votre journal communautaire local pour trouver des événements gratuits comme des concerts, des festivals de rues et des activités en plein air. Ces événements sont une excellente façon de passer une soirée entre amis, avec la famille ou des voisins, sans trop dépenser.
- Planifiez vos dépenses importantes. Lorsque vous faites un gros achat, assurez-vous de faire des recherches et de planifier. Par exemple, des voyages impromptus peuvent coûter cher. Recherchez toujours les meilleures offres de voyage, magasinez pour votre hébergement et lisez en ligne les conseils avisés des résidants locaux.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur l'établissement d'un budget estival à auwww.interac.ca/joursdété.

Actualités

Il fut une époque ...

Voici une photo, prise par Armand Courchesne, qui témoigne d'une époque où l'on pouvait gager sa chemise ... et la perdre.

Il fut une époque où l'on pouvait gager sa chemise ... et la perdre. En fait foi ce cliché, croqué sur le vif au lendemain du scrutin du 22 juin 1960, remporté par le parti libéral de Jean Lesage. Or, dans le comté de Yamaska, dont faisait partie Pierreville, c'est le député de l'Union nationale, Antonio Élie, qui avait conservé son siège. Sur la photo, Donatien Théroux accepte donc la chemise de Jean-Jacques Fortin, libéral d'allégeance; le tout devant témoins.

Cette photo nous a gracieusement été prêtée par Mme Denise Traversy de Pierreville. **[F.B.]**

La Tribune Libre

Notre santé ...

CHACUN ET CHACUNE DE NOUS SOMMES CONCERNÉS PAR CE QUI SE PASSE.

PAR **RENÉ BOUCHER**
SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

Quand on a connu des soins médicaux importants à la maison dans sa petite enfance et qu'on essaie de comprendre ce qui se passe maintenant, la première question qui me vient n'est pas pour moi mais pour tous ceux et celles qui me suivent. J'aime trop mon monde pour ne pas trouver que ce qui se passe est très regrettable. De plus, il est nécessaire d'ajouter plusieurs autres villages autour de nous qui ont aussi à composer avec ce besoin essentiel.

Le temps où les médecins avaient leur bureau dans leur maison et écouter ce que l'on dit ces temps-ci, on réalise avec beaucoup d'étonnement qu'un des éléments essentiels aux nécessités vitales de notre communauté est actuellement en danger. La présence de médecins dans notre coin de pays a toujours existé. Le Bas-St-François a toujours été capable de conserver chez-lui ces professionnels de la santé. Allons-nous laisser l'odieux de l'effritement des soins médicaux à ceux et celles qui nous suivent en leur disant que dorénavant ça prend un bon char pis du temps en masse pour se faire soigner? Tout le monde connaît la maladie même le bébé, si jamais le pire arrive, il est probable que ce service gouvernemental ne réapparaîtra pas de sitôt.

Il est important de se rappeler que toute la population désire que des médecins puissent pratiquer ici dans les meilleures conditions possibles. Il ne faut pas que le départ de nos docteurs fasse partie de notre histoire.

On aura vieilli en gang, on va partir en gang mais les jeunes n'ont pas à souffrir de notre incapacité à régler le problème. Chacun et chacune de nous sommes concernés par ce qui se passe. Faudrait aller de l'avant, pas le contraire.

OÙ SONT-ILS ?

ET MOI, COMME CURÉ DE PAROISSE, JE ME SENS COMMENT LÀ-DEDANS ?

PAR **LIONEL ÉMARD**, PRÊTRE

Ces temps-ci, j'entreprends ma douzième année comme curé de la paroisse Saint-Michel, englobant les municipalités Saint-Gérard-Majella, Saint-David et Yamaska. Lorsque je demande à une personne, aux cheveux gris, à l'occasion de funérailles ou de baptêmes, où elle demeure et qu'elle me répond, dans l'une des trois municipalités nommées, je me sens coupable et gêné ; c'est peut-être une illusion de ma part, parfois je perçois un malaise chez la personne qui me répond. Sans aucun doute, la personne interrogée ne sentirait pas ce malaise si je lui posais la même question en dehors d'une célébration religieuse, pour la simple raison que nous ne nous connaissons pas. Pour parler comme tout le monde : Voilà la vérité vraie !

La vérité vraie est simple. La cohorte des baby-boomers, celle qui dépasse la soixantaine et s'approche des 70 ans, nous ne savons pas où elle est ; elle n'est ni dans la rue, ni dans l'église ; les 30 ans et moins, surtout ceux proche de 20 ans et moins, nous les voyons dans la rue pour manifester en faveur de causes sociales ou écologiques ; ils ne peuvent pas être à la fois dans la rue et dans l'église ; les autres, les 30 ans et plus jusqu'à la soixantaine, où sont-ils ? Soyons honnêtes, à faire vivre les deux extrémités de la Société, l'éducation et la santé ; nous comprenons pourquoi ils n'ont pas le temps d'être dans l'église et dans la rue.

Et moi, comme curé de paroisse, je me sens comment là-dedans ? Ce que Jésus décrit ainsi : *Nous avons joué de la flûte, et vous n'avez pas dansé ! Nous avons entonné des chants funèbres, et vous n'avez pas pleuré !* (Luc 7,32) Pour le baby-boomer, je ne comprends pas ; de fait, je comprends ; même si je prétends porter un trésor dans un vase d'argile, comme l'écrit l'apôtre Paul (2 Cor 4, 7), force est de constater qu'il n'est pas intéressé à ce trésor, pourquoi ? Ce pourquoi explique mon sentiment de culpabilité de ne pas pouvoir répondre à cette question, même après douze ans avec eux : Où sont-ils ?

Démocratie municipale recherche femmes d'action !

LISE THÉRIAULT, vice-première ministre et ministre responsable de la Condition féminine,

CAROLINE ST-HILAIRE, mairesse de la Ville de Longueuil et ambassadrice du volet féminin de la campagne présentez-vous

Le 5 novembre prochain, les citoyennes et les citoyens de quelque 1100 municipalités du Québec auront l'occasion d'élire les élues et élus municipaux qui les représenteront au cours des quatre prochaines années. La vice-première ministre et ministre responsable de la Condition féminine, Mme Lise Thériault, invite les Québécoises à se lancer dans la course. « Les femmes représentent la moitié de la population québécoise et contribuent au développement et à l'avancement du Québec. Elles doivent davantage prendre part aux décisions de gouvernance de notre société. Le partage du pouvoir entre les femmes et les hommes est plus qu'un simple enjeu de représentation; c'est une question de santé démocratique. Maintenant, avec la décentralisation des pouvoirs à laquelle le gouvernement du Québec a procédé, les municipalités ont plus que jamais la capacité de faire changer les choses. »

Mme Caroline St-Hilaire, mairesse de la Ville de Longueuil, a été nommée ambassadrice du volet féminin de la campagne Présentez-vous du gouvernement du Québec. « Vous avez des idées et voulez jouer un rôle actif dans votre communauté? La politique municipale a besoin de vous. Lors des élections municipales de 2013, seulement 30% de l'ensemble des personnes élues étaient des femmes. Encore aujourd'hui, près de 80 municipalités n'ont aucune femme siégeant à leur conseil municipal. L'augmentation du nombre de candidates et d'élues constitue donc un défi de taille que nous devons, toutes et tous, relever ensemble. »

Afin d'accroître le nombre de candidatures féminines lors des élections de novembre prochain, le gouvernement du Québec et les principaux acteurs du milieu ont décidé d'unir leurs efforts. Outre la campagne gouvernementale, divers outils d'accompagnement à l'intention des futures candidates (guides, calendrier d'activités, liens utiles, information sur la place des femmes dans les instances municipales) sont disponibles sur le site Web Présentez-vous (presentezvous.gouv.qc.ca) et sur le site du Secrétariat à la condition féminine (scf.gouv.qc.ca).

« En matière d'égalité entre les femmes et les hommes, nous avons collectivement parcouru beaucoup de chemin. Et nous devons continuer nos efforts, car ce n'est qu'ensemble que nous arriverons à façonner l'avenir du Québec et la société québécoise de demain », a souligné la ministre Lise Thériault.

« Le monde municipal est un milieu dynamique, où les défis sont nombreux. Agir à titre de mairesse ou de conseillère municipale, voilà une belle façon de s'engager et de mettre à profit votre expérience, votre vision et votre leadership », a conclu la mairesse Caroline St-Hilaire.

L'annonceur
Nous vous plaçons au cœur de l'événement

L'ANNONCEUR DU BAS-SAINT-FRANÇOIS
108, RUE MAURAULT, PIERREVILLE (QUÉBEC) J0G 1J0
TÉLÉPHONE : 450 568-3186
TÉLÉCOPIEUR : 450 568-5475

L'annonceur.ca
COURRIEL : LANNONCEUR@LANNONCEUR.CA
SITE INTERNET : WWW.LANNONCEUR.CA

JOCELYNE HAMEL ..... ÉDITRICE
THERESA WATSO ..... CONSEILLÈRE EN PUBLICITÉ
FRANÇOIS BEAUDREAU ..... ÉDITEUR ADJOINT
JANICE CARDIN / GRAFFIK ART ..... INFOGRAPHIE
HEBDO LITHO ..... IMPRESSION
POSTES CANADA ..... DISTRIBUTION

Tirage certifié CA MECQ
AMECQ
Culture et Communications Québec

DÉPÔT LÉGAL BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC ISSN 1705-9437

Automobile

Conseils pour contrôler votre inattention au volant

(EN) Saviez-vous que les automobilistes qui envoient des messages texte au volant courent 23 fois plus de risques que les conducteurs attentifs d'être impliqués dans une collision ou un accident grave en voiture?

L'inattention au volant et les autres comportements risqués sont dangereux toute l'année, mais ils le sont encore davantage lorsque les enfants sont à l'école. Selon un récent sondage effectué par la CAA, les parents de jeunes enfants ont constaté une augmentation des pratiques de conduite dangereuse dans les zones scolaires. Voici quelques conseils pour vous aider à être plus attentif au volant et contribuer à la sécurité routière.

Assurez-vous d'avoir du temps. La chose la plus importante à faire pour assurer notre sécurité et celle des nôtres est de se donner le temps de se rendre à destination sans avoir à se presser. Le temps est votre allié, préparez-vous donc de façon à disposer de quelques minutes supplémentaires, qu'il s'agisse de vous lever un peu plus tôt, de planifier un trajet plus efficace ou d'effectuer les tâches matinales la veille.

Planifiez. Réglez votre GPS et relisez toutes les cartes et les instructions avant de partir. Si vous ne connaissez pas bien le trajet vers votre destination, faites une recherche sur Google pour trouver votre itinéraire ou renseignez-vous avant de quitter la maison. Il peut être tentant de faire cet appel pendant que vous conduisez, mais même les appels mains libres sont liés à des taux plus élevés de collisions ou d'accidents de voiture.

Avant de vous mettre au volant. Assurez-vous que les enfants sont bien installés dans leur siège de voiture ou qu'ils portent leur ceinture de sécurité, et gardez à leur portée les articles dont ils pourraient avoir besoin, comme une boisson ou un jeu. Rangez bien tous les objets qui risquent de bouger comme votre sac à main et votre cellulaire pour éviter d'avoir à les ramasser s'ils se déplacent pendant que vous conduisez. Assurez-vous de faire vos tâches quotidiennes, comme le maquillage, le rasage et le café avant de quitter la maison.

Pendant que vous conduisez. N'oubliez pas que toute activité qui détourne votre attention de la route entraine une conduite inattentive. Laissez votre boîte vocale prendre vos appels, et évitez d'envoyer des textos, d'utiliser des applications ou de lire vos courriels. Si vous conduisez à une vitesse de 90 km à l'heure et que vous vérifiez un texto ne serait-ce que cinq secondes, vous avez conduit les yeux bandés sur une longueur qui représente l'équivalent d'un terrain de football. Finalement, demeurez attentif à la présence des élèves-brigadiers de la brigade scolaire de la CAA.

Actualités

Jocelyn Gagné, président du conseil du Musée populaire de la photographie, Jonathan-Hugues Potvin, coordonnateur du Musée, Sophie Thibault, porte-parole, Cathy Bernier, conseillère à la Ville de Drummondville et Yves Grondin, maire suppléant, lors de la conférence de presse pour l'annonce du premier Gala des prix Focus à l'hôtel de ville de Drummondville, le 19 juillet dernier.

PHOTO FRANÇOIS BEAUDREAU

LE GALA DES PRIX FOCUS **DANS LE VISEUR**

DES PHOTOGRAPHES RÉCOMPENSÉS LORS DE LA PREMIÈRE ÉDITION D'UN ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR LE MUSÉE POPULAIRE DE LA PHOTOGRAPHIE DE DRUMMONDVILLE.

PAR **FRANÇOIS BEAUDREAU**

Si les organisateurs espéraient recevoir quelque soixante-quinze inscriptions, en vue du premier Gala des prix Focus, organisé par le Musée populaire de la photographie de Drummondville, leurs attentes auront été largement dépassées puisqu'ils devront départager pas moins de cinq cents dossiers d'inscription afin de choisir les finalistes.

«Ça dépasse largement nos attentes. Il faut dire que l'annonce de Sophie Thibault qui accepte d'être porte-parole a largement aidé à faire connaître rapidement l'événement», explique Jonathan-Hugues Potvin, coordonnateur du Musée populaire de la photographie de Drummondville. Quatorze prix seront remis lors de cette soirée qui aura lieu à l'Auditorium de la Poudrière, à Drummondville, le 30 septembre 2017. Le Gala sera animé par Sophie Thibault, animatrice du Réseau TVA et porte-parole du Musée, aux côtés de Me Yvon Garneau.

« Avec la belle équipe du Musée Populaire de la Photographie de Drummondville, les idées fusent, les projets se bousculent et on vous prépare des surprises pour septembre », a tenu à préciser Sophie Thibault.

À titre de photographe, les visiteurs pourront apprécier son exposition « Lumières et textures » en septembre prochain au Musée où elle présentera une trentaine d'images, encadrées et signées, ainsi que quelques photos sur différents supports.

Notons que le Gala des prix Focus vient clôturer le mois de la photographie qui se déroulera pendant tout le mois septembre. Plusieurs événements, conférences, expositions et projections de films sur la photographie seront à l'honneur.

Le Musée Populaire de la Photographie est un lieu public qui recueille, restaure, sauvegarde, documente et expose une collection d'appareils, d'images et d'objets reliés à la photographie.

De plus, le Musée est un lieu de recherche, d'enseignement et de diffusion dédié au rayonnement artistique et culturel de la photographie et de l'histoire.

Les billets pour assister au premier Gala des prix Focus sont en vente au Musée au coût de 65 $.

Le Musée populaire de la photographie est situé au 217, rue Brock à Drummondville.

La nouvelle mode :

le recyclage des vêtements

(EN) Vous n'en pouvez plus de ce vieux t-shirt, et vous ne porterez jamais plus cette veste achetée sur un coup de tête? Pensez-y bien avant de jeter tout ça aux poubelles!

En Amérique du Nord, on envoie au dépotoir plus de 11 700 000 kilos de vêtements par année alors que 95 % de ces vêtements pourraient être recyclés. En 2016, le Grand nettoyage des rivages canadiens a recueilli plus de 7 625 souliers et autres vêtements le long de nos rivages.

Or les vêtements ne sont pas inoffensifs pour l'environnement, en fait, ils ont des effets nocifs sur nos océans. Ainsi, des chercheurs y ont dernièrement découvert une quantité phénoménale de minuscules fibres de plastiques, les microfibres, provenant des tissus synthétiques et autres; ces microfibres sont rejetées dans l'eau durant la lessive.

Les vêtements qui ne sont pas recyclés correctement rejettent également des microfibres lorsqu'ils se décomposent dans un dépotoir ou le long d'un rivage. La faune marine peut ingérer de ces microfibres, lesquelles sont nuisibles pour son système digestif. Pire encore, les microfibres peuvent remonter la chaîne alimentaire et finir sur notre table dans l'une de ces délicieuses crevettes!

Voici quelques idées pour éviter que vos vieux vêtements ne nuisent à l'environnement :

1. Donnez vos vêtements, d'autres en ont besoin.
2. Recyclez vos vêtements - bac de recyclage ou écocentre les accueilleront.
3. Donnez une nouvelle vie à vos vieux vêtements– transformez ce t-shirt délavé en chiffon de nettoyage, un jeans troué en une paire de shorts.
4. Organisez un nettoyage de berges ou joignez-vous à une telle opération en cours près de chez vous pour empêcher les vêtements et autres déchets de se retrouver dans nos cours d'eau.

La mode vestimentaire change, mais des cours d'eau en santé seront toujours de mise.

Les Petits Annonceurs

Divers

VESTIAIRE ST-FRANÇOIS-DU-LAC
Beaux vêtements pour la rentrée à très bas prix ! Du mercredi au vendredi de 9h30 à 16h30 au 262-A rang Grande-Terre
FERMÉ LE SAMEDI

ENCAN DRUMMOND
2243, rue St-Pierre Drummond
ENCAN SPÉCIAL D'ANTIQUITÉS
dimanche 13 août de 10h à18 h.
819 314-7880

■ **CAGES À HOMARD (2)** en bon état. Info.: 450 568-6497

■ **ÉQUIPEMENT** de gardien de but (senior), cellier 6 bouteilles, malaxeur 40 lbs manuel en stainless, emballeuse 3 rouleaux (viande et légumes), congélateur 35'' - 41'' de façade, lumières 1000 watts avec balast, chaises de taverne en bois, exerciseur de souplesse pour karaté, set de cuisine et vaisselier. Information : 450 808-4866

■ **MERCI MÈRE TÉRÉSA.** Dites neuf fois " Je vous salue Marie" par jour, durant 9 jours. Faites 3 souhaits. Le premier concernant les affaires et les 2 autres pour l'impossible. Publiez cet article, le 9e jour, vos souhaits se réaliseront, même si vous n'y croyez pas. Merci mère Térésa. C'est incroyable mais vrai. M.L.

■ **MOBILIER DE CHAMBRE** à coucher. 1 lit 60 po. + sommier, bureau 6 tiroirs avec miroir, 2 tables de nuit, 1 commode. Très propre. À voir 800$ négociable Info.: 450 568-0356

■ **POMPE** submersible 3/4 force neuve. Demande 400$. 2 frigidaires avec garantie 1 an. Poêle à bois Bélanger, air climatisé portatif 8500 BTU avec déshumidificateur 225$. Info: 450 746-8554 ou 450 808-0565

■ **TABLE DE RALLONGE** Excalibur coulissante pour banc de scie Général. Info: 450 7482-2848 ou 450 780-6308

■ **TONDEUSE** à gazon 2 temps. Info 450 568-5534

Habitation

PIERREVILLE
LOGEMENTS
1½, 3½, 4½, 5½ et 6½ pièces disponibles dès maintenant
DENIS: 450 881-0240

■ **PIERREVILLE**. 65 rue Georges Local commercial1500 p.c. face à la Banque Nationale. Libre 1er juillet. Information : 514 546-2040

■ **ST-FRANÇOIS-DU-LAC**. 2½ semi sous-sol meublé avec poêle et frigo, 335$/mois.Libre avec stationnement. Info. : 514 952-9517 ou 514 992-8009

■ **ST-FRANÇOIS-DU-LAC**. 336 rue Notre-Dame maison à louer 8½ pièces, 4 chambres. rénovée, coin tranquille. Pas d'animaux. Libre 1er septembre. Références demandées. 550$/mois. Michel 514 528-9420

Service

■ **VOS SOUVENIRS SUR DVD**. Faites transférer sur DVD vos films 8mm, 16mm, diapositives, négatifs, 35 mm, photos et cassettes VHS, S-VHS, VHS-C, MINI DV, HI-8, Sonimage 498, boul. Fiset, Sorel-Tracy. Téléphone: 450746-7432

■ **SERVICE DE GARDE** en milieu familial subventionné à St-François-du-Lac. Places disponibles pour poupon 0 à 5 ans. 7.75$/jour. Info. Annick 450 568-6265

SERVICE DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL
Plus de 25 ans d'expérience à votre service. 2 places disponibles à temps plein pour début septembre. Enfants 0 à 5 ans. Reçu d'impôt annuel ou versements anticipés
Julie Côté 450 568-2956

Service

MINI ENTREPÔTS STAR
Intérieur et extérieur
Entreposage commercial ou résidentiel. Meubles, VTT, motoneige, bateau, VR etc.
LOCATION DE REMORQUE
450 881-1009
MINIENTREPOTSSTAR.COM

RBMG RÉNOVATION
RBQ 5713-7648-0
Rénovations de tous genres estimation gratuite
RÉGENT GRENIER
450 494-1540

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR (TRICE) DES VENTES - VÉHICULES NEUFS ET USAGÉS

Le directeur des ventes sera responsable de gérer toutes les activités liées aux ventes automobiles, telles que :
- Participer au processus des ventes et supporter les membres de son équipe;
- Assurer une formation adéquate pour son équipe à l'aide des outils de formations fournis par le manufacturier;
- Utiliser des moyens créatifs pour atteindre les objectifs et rentabiliser le département;
- Effectuer la gestion quotidienne de l'inventaire de véhicules neufs et usagés afin d'en obtenir une rotation optimale;
- S'assurer de l'entière satisfaction de la clientèle;
- S'assurer d'un suivi efficace de tous les clients potentiels.

Compétences recherchées :

- 5 années d'expérience au sein d'une concession automobile dont un minimum 2 année d'expérience à un poste de gestionnaire des ventes automobiles;
- Bon sens de l'organisation;
- Capacité à suivre les directives;
- Compétences et aptitudes décisionnelles;
- Excellent motivateur.

Nous offrons à nos employés un milieu de travail stimulant, de bonnes conditions de travail et une gamme d'avantages sociaux concurrentiels.

Faites parvenir votre curriculum vitae à :
Paul Poirier
ppoirier@poirierford.com

POIRIER FORD
2325, rue Laprade (aut. 30), Sorel-Tracy
Tél.: 450.742.2743 Téléc.: 450.742.9207
www.poirierford.com

Avis

Baie du-Febvre

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR ARTICLES 110 ET 137.15 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME

VEUILLEZ PRENDRE AVIS que lors d'une séance de son conseil tenue le 1er mai 2017, la Municipalité de Municipalité de Baie-du-Febvre a adopté les règlements suivants :

- Règlement numéro 269-01-17 révisant le plan d'urbanisme de la Municipalité de Baie-du-Febvre et intitulé "RÈGLEMENT SUR LE PLAN D'URBANISME";

- Règlement numéro 270-01-17 visant le remplacement du règlement de zonage de la Municipalité de Baie-du-Febvre suite à la révision du plan d'urbanisme intitulé "RÈGLEMENT DE ZONAGE";

- Règlement numéro 271-01-17 visant le remplacement du règlement de lotissement de la Municipalité de Baie-du-Febvre suite à la révision du plan d'urbanisme intitulé "RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT";

- Règlement numéro 272-01-17 visant le remplacement du règlement de construction de la Municipalité de Baie-du-Febvre suite à la révision du plan d'urbanisme intitulé "RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION";

- Règlement numéro 273-01-17 visant le remplacement du règlement de conditions d'émission du permis de construction de la Municipalité de Baie-du-Febvre suite à la révision du plan d'urbanisme intitulé "RÈGLEMENT DE CONDITIONS D'ÉMISSION DU PERMIS DE CONSTRUCTION »;

Conformément aux dispositions applicables, le Règlement numéro 270-01-17 visant le remplacement du Règlement de zonage et intitulé « Règlement de zonage » et le Règlement numéro 271-01-17 visant le remplacement du Règlement de lotissement intitulé « Règlement de lotissement » ont été approuvés par les personnes habiles à voter lors de la procédure d'enregistrement tenue le 10 juillet 2017 et ont fait l'objet de certificats de conformité délivrés par la Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska, le 30 mai 2017.

Le Règlement numéro 272-01-17 de construction et le Règlement numéro 273-01-17 de conditions d'émission du permis de construction ont fait l'objet de certificats de conformité délivrés par la MRC le 30 mai 2017.

Ces règlements sont donc entrés en vigueur à la date de l'émission de ces certificats de conformité.

Donné à Municipalité de Baie-du-Febvre, ce 11 juillet 2017

MARYSE BARIL
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CONTACT Communauté

Remerciements

Un départ pour la chasse à l'orignal
un départ pour la pêche
un départ à la cabane à sucre.
Tu as eu le bonheur de te faire plaisir
mais vient un jour le départ sans retour.
Toi qui aimais la terre,
tu as su la faire fructifier
pour nourrir tes descendants.

Merci à tous pour votre soutien envers notre famille car votre présence nous a démontré votre amitié à son égard. Considérez ces mots s'adressant à chacun d'entre vous.

Pauline, Caroline et Geneviève

SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

Centre Action Bénévole du Lac St-Pierre

Dîner communautaire spécial rentrée le 30 août 2017. Le Centre d'action bénévole du Lac St-Pierre invite toute la population adulte de son territoire au 37e dîner communautaire qui aura lieu au Centre communautaire de Saint-François-du-Lac. Un comité composé de bénévoles vous accueillera dès 11h45. Ce dîner sera suivi par une conférence ayant pour thème : « Aider les autres dans le respect de soi ». M. Alain Bellemare psychologue, nous donnera des exemples et trucs concrets pour offrir sainement tout en sachant reconnaître et dire nos limites. Cette conférence est rendue possible grâce à l'appui financier de la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec, section locale Pierreville Centre. Coût : 8$ membres, 10$ non-membres. Inscription avant le 24 août. Composez le 450 568-3198. Bienvenue !

NICOLET

Recrutement chez les Semeurs de Joie

Les Semeurs de Joie, sous la direction de Mme Lucie Cloutier, reprennent leurs activités musicales le mercredi 6 septembre au Centre des arts populaires de Nicolet. Cette année encore, c'est avec plaisir que le choeur accueillera de nouveaux choristes pour souligner de façon spéciale la 55e année d'existence de la chorale. Vous ne lisez pas la musique, mais une nouvelle expérience de chant vous intéresse? Venez nous rejoindre... vous verrez ce qu'ensemble, on peut réaliser... Information: 819 293-5502 / 819 295-3552. Pour mieux nous connaître, visitez notre site web: www.lessemeursdejoie.com

PIERREVILLE

Un grand merci !

Le comité de la Course de l'île désire vous remercier de votre participation à la réalisation de ce beau défi qui avait lieu samedi le 17 juin dernier. Nous sommes fiers pour cette première édition de vous annoncer qu'une somme de 3 273,34$ a été amassée et sera remis à la Fondation maman Dion. Plus de 300 participants de toutes les régions se sont joints à notre cause nous permettant l'atteinte de notre objectif malgré une journée qui s'annonçait plutôt nuageuse. L'argent amassé dans le cadre de la course servira pour nos enfants de la région pour leur estime de soi via la fondation. De par votre participation, nous avons obtenu d'excellents commentaires « un site magnifique, une belle nature qui laissait dégager l'odeur d'un riche boisé. » Recevez nos plus cordiales salutations et au plaisir de vous retrouver pour la prochaine édition, soit samedi le 16 juin 2018.

- Éric Descheneaux, comité de la Course de l'île

YAMASKA

Bingo-bénéfice

Le bingo de l'Afeas Yamaska se tiendra le jeudi 24 août à compter de 19h à la salle Léo-Theroux, située au 45, rue Cardin à Yamaska (intersection rue Mgr Parenteau). Arrivez tôt pour avoir le choix des tables. Casse-croûte sur place et prix en argent $$$. Pour info : Diane 450 789-2175 ou Monique 450 789-3332

ODANAK

Messe du Pow wow

J'aimerais remercier tous les choristes, notre organiste, notre cher missionnaire ainsi que tous les bénévoles qui nous ont chanté une belle messe lors du dernier Pow Wow. Merci beaucoup.

- Kchi oliwni Thérèse O'Bomsawin Gaudet.

NICOLET

La Ruche Aire ouverte

Communication et affirmation. Groupe fermé de 10 rencontres permettant aux participant(e)s d'acquérir des moyens qui vous aideront à accroître votre affirmation personnelle, sans l'être au détriment de l'autre. Les vendredis de 13h30 à 15h30 à partir du 8 septembre. Coût 25 $. Aussi le Qi-Gong qui se définit comme une méditation en mouvement doux et la conscience de soi. Venez augmenter votre vitalité et votre sérénité ! Séance d'une heure, à toutes les semaines les jeudis après-midis de 13h30 à 14h30 dès le 7 septembre. Gratuit. Inscription à La Ruche Aire Ouverte au numéro 819 293-6416.

SOREL-TRACY

Opération septembre

La rentrée scolaire est de retour! Si cette période vous inquiète par l'augmentation des dépenses qu'elle représente, le Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu peut vous venir en aide. Nous offrons un service d'aide financière et du matériel scolaire pour les élèves du primaire et du secondaire de la MRC Pierre-De-Saurel. En effet, les familles bénéficiaires de l'aide sociale (Sécurité du Revenu), prestataires de l'Assurance emploi ou travaillant à faible revenu peuvent se prévaloir de cette aide. Les personnes intéressées doivent s'inscrire par téléphone seulement, du 17 au 24 août 2017 inclusivement, entre 8h30 à 11h30, en composant le numéro 450 743-8499.

NICOLET

À la recherche de voix

La Chorale la Clé des Chants de Nicolet est à la recherche de voix de femmes et de voix d'hommes, si l'idée vous plaît, vous pouvez nous rejoindre pour plus d'information au 819 293-2501.

Ford

PRIX EMPLOYÉS
ILS SONT DE RETOUR

VOUS PAYEZ CE QUE NOUS PAYONS*

OBTENEZ
L'ESCAPE TITANIUM 2017 4RM
RAJUSTEMENTS DE PRIX TOTAUX **4 035 $****

LES MEMBRES DE COSTCO ADMISSIBLES OBTIENNENT UN RABAIS ADDITIONNEL ALLANT JUSQU'À
+ 1000 $^ COSTCO WHOLESALE
SUR LES VÉHICULES FORD 2017 NEUFS SÉLECTIONNÉS

ALLISON, Employée de Ford

CARACTÉRISTIQUES :
- SYNC® 3
- HAYON MAINS LIBRES À COMMANDE ÉLECTRIQUE ACTIVÉ PAR LE PIED†
- MOTEUR ECOBOOST® 2.0 L

ÉQUIPEZ ET OBTENEZ UN PRIX sur fordvaleurenfolie.ca » TROUVEZ UN DÉTAILLANT » MAGASINEZ MAINTENANT

C'EST FACILE D'EMBARQUER AVEC FORD

Les détaillants peuvent louer à prix moindre. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Ces offres excluent le plein de carburant, des frais maximums de RDPRM de 47 $ pour les véhicules loués plus des frais de services externes de 4 $, les droits spécifiques sur les pneus neufs, la TPS et la TVQ. Pour obtenir tous les détails, consultez votre détaillant Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673.* L'offre Prix employés (le « Prix Employés ») est en vigueur du 1er juillet au 2 octobre 2017 (la « période du programme ») et s'applique à l'achat ou à la location de la plupart des véhicules Ford 2017 et 2018 neufs (à l'exception des modèles suivants : modèle châssis-cabine, châssis nu, fourgon tronqué, F-150 Raptor, F-650, F-750, Mustang Shelby® GT 350/350R, Ford GT et Focus RS). Le Prix Employés s'applique au programme « A » habituellement offert aux employés de Ford Canada, mais exclut le boni négocié avec les TCA. Le véhicule neuf doit être commandé à l'usine ou livré chez votre détaillant Ford participant durant la période du programme. Cette offre peut être combinée à la plupart des autres offres de Ford Canada faites aux consommateurs et qui sont en vigueur au moment soit de la commande à l'usine, soit de la livraison, mais non des deux. ** Offre valide jusqu'au 2 octobre 2017. Les rajustements de prix totaux de 4 035 $ à l'achat ou à la location d'un nouveau Ford Escape Titanium 2017 à traction intégrale sont la combinaison du rajustement de prix, à la réduction de prix aux gouvernements, au programme de primes pour parcs commerciaux, aux primes pour la location quotidienne, ni aux programmes de fidélité Plans AX/Z/D/F. ^ Cette offre est en vigueur du 1er juillet au 2 octobre 2017 uniquement (« la période de l'offre ») et s'adresse aux résidents canadiens membres en règle de Costco, en date du 30 juin 2017, ou avant. Recevez 500 $ à l'achat ou à la location de tous les autres véhicules Ford (à l'exception des F-150 Raptor, Mustang Shelby® GT350 et GT350R, F-150 XL 4x2 à cabine simple, à fourgon tronqué/châssis-cabine, F-650 et F-750) (chacun étant un « véhicule admissible »). Une seule offre est applicable à l'achat ou à la location d'un (1) véhicule admissible par membre admissible de Costco, jusqu'à concurrence de deux (2) véhicules par numéro de membre de Costco seulement. Cette offre est transférable aux personnes vivant dans le même foyer qu'un membre admissible de Costco. Les taxes s'appliquent avant la déduction de l'offre. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux. Les offres des détaillants ne peuvent être combinées à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, aux primes pour la location quotidienne, au programme d'encouragement aux modifications commerciales ou au programme de primes aux parcs commerciaux. Le conducteur doit effectuer certaines manœuvres. Vous devez avoir la clé d'accès intelligente sur vous ®: utilisée en vertu d'une licence accordée par Price Costco International, Inc. © 2017 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

SiriusXM

De série pour la plupart des véhicules Ford avec abonnement de 6 mois prépayés††.

JE CHOISIS Ford POIRIER

2325, rue Laprade (aut.30), Sorel-Tracy
Tél.: 450.742.2743 • Télec.: 450.742.9207
www.poirierford.com